

➤ Valérie Pécresse a signé ce jour la convention d'ingénierie du projet Opération Campus de l'Université de Bordeaux

Une nouvelle étape fondamentale dans la mise en œuvre opérationnelle de l'Opération Campus a été franchie ce jeudi 18 février avec la signature par Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Alain Boudou, Président du PRES « Université de Bordeaux », en présence de Jean-Louis Nembrini, Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des Universités d'Aquitaine, de la convention d'ingénierie conclue entre l'État, l'Université de Bordeaux et ses sept établissements fondateurs.

Le projet Opération Campus est un projet d'intérêt commun aux établissements de la communauté universitaire et scientifique bordelaise, qui confie par la présente convention au Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) « Université de Bordeaux » la mission de le réaliser pour leur compte : conduite de l'ensemble des études préalables à la réalisation du projet, suivi de l'ensemble de la procédure de dévolution et contrôle des travaux de la filiale, suivi dans le temps de l'exécution des termes du contrat.

➤ Un projet immobilier et d'aménagement au service d'une nouvelle université

Faire du campus bordelais une grande université ancrée au cœur d'un territoire attractif et dynamique dont elle constitue un levier essentiel de la compétitivité, tel est l'objectif du projet Opération Campus de l'Université de Bordeaux, qui, rappelons-le, a été sélectionné parmi les six premiers en mai 2008. L'État lui alloue une dotation de 475 millions d'euros, capital dont le placement produira des intérêts réservés à sa réalisation.

Le projet s'articule autour de trois défis majeurs :

- réorganiser une offre d'enseignement et de recherche pluridisciplinaire autour de pôles forts et visibles ;
- jouer un rôle majeur dans le dynamisme économique du territoire bordelais et aquitain ;
- agir pour le développement dans un esprit de campus, levier essentiel du rayonnement durable de l'Université de Bordeaux sur la scène internationale.

Sur ce dernier défi, la dimension immobilière est déterminante : locaux adaptés aux usages et aux défis lancés par une prise en compte ambitieuse du développement durable, aux normes de sécurité et à la prise en compte des questions d'ergonomie, bâtiments porteurs d'architecture et de modernité, services répondant au rythme du cycle de vie.

Il s'agit donc d'établir un projet immobilier au service de la stratégie de l'Université de Bordeaux. Son approche s'appuie sur un diagnostic des besoins immobiliers et fonctionnels à partir duquel un schéma directeur immobilier et d'aménagement est réalisé. Il l'est suivant cinq axes : le redéploiement entre plusieurs sites, une optimisation de l'utilisation des lieux et la recherche de montages financiers avantageux, l'intégration d'une démarche de développement durable, la mise en place d'outils de gestion, l'élaboration de divers scénarii d'aménagement définissant notamment les qualités architecturales voulues en collaboration avec les partenaires territoriaux.

👉 L'ingénierie de projet

L'ingénierie couvrira plus précisément l'ensemble des phases du projet :

- planification du projet : aboutissement des études de schéma directeur, affinement éventuel des opérations retenues, définition des périmètres des procédures contractuelles permettant la réalisation des opérations ;
- pilotage général du projet, dont notamment la coordination de tous les intervenants et la tenue du planning général de l'opération tout au long de la mise en œuvre du projet.

L'Université de Bordeaux sera alors, dans le cadre de l'ingénierie de projet, le support de tous les engagements juridiques et financiers (contrats, marchés, conventions) avec des tiers en son nom propre et pour le compte des établissements.

👉 Le financement

L'Etat s'engage à attribuer à l'Université de Bordeaux des moyens financiers dédiés à la prise en charge de dépenses à intervenir pour la mise en œuvre du projet, d'un montant de plus de 6 millions d'euros.

Il est par ailleurs important de souligner l'implication significative, dans le financement de cette ingénierie, de la Caisse des Dépôts (255 000 €) et du Conseil régional d'Aquitaine (70 000 €).

Le déploiement de l'Opération Campus Bordeaux est dorénavant fermement engagé.

Contacts presse

Anne SEYRAFIAN - Norbert LOUSTAUNAU . T 33 (0)5 56 33 80 84 . communication@univ-bordeaux.fr